

DELIBERATION CFVUI23-2018

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 septembre 2018.

Objet de la délibération : Fiches descriptives des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E20)

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les fiches descriptives des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E20) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions.

A Angers, le 27 septembre 2018

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : **05 octobre 2018**

Fiche de présentation d'E2O

■ Nom de l'E2O : Atelier Improvisation Théâtre et Danse (« La Rallonge »)

■ Structure organisatrice : Direction de la Culture et des Initiatives

■ Organisation annuelle x

■ Responsable pédagogique : Nom GENOT

Prénom : Sophie

Courriel : sophie.genot@univ-angers.fr

■ Capacité d'accueil : 12

Seuil d'ouverture : 0

■ Volume horaire pour l'étudiant : 50h (de octobre 2018 à juin 2019 ; répétitions et représentations incluses)

■ Estimation du coût, en heures ETD :

■ Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : mercredi de 20h30 à 22h

■ Localisation des enseignements : Salle de répétition de la Passerelle – Campus Belle-Beille

■ Date de début des cours : 26/09/2018 ou 03/10/2018

■ Date de fin des cours (y compris évaluation) :

fin des cours : 24/04/2019

fin des représentations : juin/2019

■ Compétences à acquérir/ à valider :

Se découvrir et rencontrer d'autres étudiant-e-s au travers de la danse et du théâtre improvisés.

Découvrir une pratique artistique novatrice et étonnante.

Découvrir son corps.

Se construire et s'étonner aux côtés de deux professionnelles de la danse et du théâtre d'impro.

Découvrir la scène, jouer dans différents lieux de spectacles.

Participer activement au développement de cet atelier. Le faire connaître à l'Ua et au delà de l'UA.

Développer son imagination et savoir lâcher prise.

■ Modalités de validation :

Présence aux ateliers et aux représentations mises en place par l'Ua tout au long de l'année (être présent-e à au moins à 3 représentations entre octobre 2018 et avril 2019)

■ Informations complémentaires :

Si vous aimez aussi la technique du spectacle, la réalisation de costumes... vous êtes les bienvenu-e-s.

Atelier ouvert à toutes et à tous, même si vous n'avez jamais fait de théâtre et/ou de danse.

Fiche de présentation d'E2O

- Nom de l'E2O : Atelier Fanfare de l'Ua (Arsenic Fanfare)
- Structure organisatrice : Direction de la Culture et des Initiatives
- **Organisation annuelle x** ou semestriel Semestre impair Semestre pair (case à cocher)
- Responsable pédagogique : Nom : GENOT Prénom : Sophie
Courriel : sophie.genot@univ-angers.fr
- Capacité d'accueil : 15 Seuil d'ouverture : 0
- Volume horaire pour l'étudiant : 55h (de octobre 2018 à juin 2019 ; répétitions et représentations incluses)
- Estimation du coût, en heures ETD :
- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : le mardi de 20h30 à 22h30
- Localisation des enseignements : Salle de répétition de la Passerelle – Campus Belle-Beille
- Date de début des cours : 02/10/2018
- Date de fin des cours (y compris évaluation) :
fin des cours : 23/04/2019
fin des représentations : 25/06/2019
- Compétences à acquérir/ à valider :
Se découvrir et rencontrer d'autres étudiant-e-s au travers d'une pratique artistique commune.
Se construire, s'étonner et améliorer sa pratique musicale aux côtés de professionnels de la musique.
Découvrir la scène, jouer dans différents lieux de spectacles.
Participer activement au développement de la Fanfare de l'UA. La faire connaître à l'Ua et au delà de l'UA.
- Modalités de validation :
Présence aux ateliers et aux représentations mises en place par l'Ua tout au long de l'année (être présent-e à au moins à 4 représentations entre octobre 2018 et juin 2019)
- Informations complémentaires :
Venir avec son instrument (sauf pour la caisse claire ou la grosse caisse).
Pratiquer un instrument assez régulièrement.
Aimer la musique et la partager avec les autres.

Fiche de présentation d'E2O

- Nom de l'E2O : Atelier Théâtre de Rue
- Structure organisatrice : Direction de la Culture et des Initiatives
- **Organisation annuelle x** ou semestriel Semestre impair Semestre pair (case à cocher)
- Responsable pédagogique : Nom : GENOT Prénom : Sophie
Courriel : sophie.genot@univ-angers.fr
- Capacité d'accueil : 15 Seuil d'ouverture : 0
- Volume horaire pour l'étudiant : 50h (de octobre 2018 à juin 2019 ; répétitions et représentations incluses)
- Estimation du coût, en heures ETD :
- Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : le mardi de 18h30 à 20h30
- Localisation des enseignements : Salle de répétition de la Passerelle – Campus Belle-Beille
- Date de début des cours : 09/10/2018
- Date de fin des cours (y compris évaluation) : 23/04/2019
- Compétences à acquérir/ à valider :
Se découvrir et rencontrer d'autres étudiant-e-s au travers d'une pratique artistique commune.
Découvrir une pratique artistique novatrice et étonnante.
Se construire et s'étonner aux côtés d'un professionnels des arts de la Rue.
Découvrir la scène, jouer dans différents lieux de spectacles, jouer en caravane.
Découvrir le théâtre en rue, la vidéo, la photo.
Participer activement au développement de cet atelier. Le faire connaître à l'Ua et au delà de l'UA.
Développer son imagination et savoir lâcher prise.
Rencontrer les partenaires des arts de la Rue (CNAREP La Paperie...)
- Modalités de validation :
Présence aux ateliers et aux représentations mises en place par l'Ua tout au long de l'année (être présent-e à au moins à 3 représentations entre octobre 2018 et avril 2019)
- Informations complémentaires :
Si vous aimez aussi la vidéo et la photo, vous êtes les bienvenu-e-s.
Atelier ouvert à toutes et à tous, même si vous n'avez jamais fait de théâtre, de clown...